



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Éducation / Ordre public / Sans-papiers / Solidarité

### **Sans-papiers : un pas dans la répression !**

Contrairement à l'engagement, pris l'été dernier, du préfet de police qu'il n'y aurait d'interpellations de sans-papiers ni dans les établissements scolaires ni aux abords des écoles, plusieurs incidents constatés ces dernières 48 heures entachent sérieusement la crédibilité du représentant de l'État.

Les conditions selon lesquelles les forces de police ont procédé à des interpellations et des arrestations, lundi 19 mars, devant l'école de la rue Rampal (XIX<sup>e</sup>) et, mardi 20 mars, devant celle de la rue Lasalle (XIX<sup>e</sup>), semble davantage relever de la provocation que d'opérations de maintien de l'ordre. Le recours à l'usage de gaz lacrymogènes et la menace d'utilisation de chiens policiers ont violemment choqué enfants, parents et enseignants.

Éric Ferrand, adjoint au maire de Paris chargé des affaires scolaires, s'en est vivement ému. Dans un communiqué de presse, il dénonce une « forme d'intimidation particulièrement malvenue et suspecte en cette période électorale ».

De son côté, Bertrand Delanoë a écrit au ministre de l'intérieur pour lui dire son « *inquiétude concernant la difficulté croissante rencontrée par les demandeurs de titres de séjour* », ainsi que des « *conséquences négatives que cela entraîne en matière d'accès à des conditions de vie dignes* ».

La FCPE-Paris, qui condamne ces méthodes policières, s'associe à ces protestations et à la colère grandissante des parents et des enseignants.

La FCPE-Paris rend hommage à la vigilance et à l'esprit de solidarité que font naître de pareilles méthodes chez les parents d'élèves et dans le corps enseignant.

La FCPE-Paris interpelle les autorités de l'État : recteur, préfet de police, membres du gouvernement, président de la République pour que des instructions sans équivoque soient données aux forces de police pour qu'aucun incident de ce type ne se reproduise.

La FCPE-Paris en appelle aux élus de la République, aux candidats à l'élection présidentielle pour qu'ils interviennent en faveur d'une régularisation des parents sans papiers d'enfants scolarisés.

**Paris, le 21 mars 2007**

**FCPE RELATIONS PRESSE : Olivier Messac - ☎ 06 12 17 12 12 [olivier.messac@fcpe75.org](mailto:olivier.messac@fcpe75.org)**

**Communiqués en ligne sur : [http://www.cpe75.org/cdpe/n\\_rpresse.htm](http://www.cpe75.org/cdpe/n_rpresse.htm)**